

**LETTRE DU PAPE
JEAN-PAUL II
AUX PRÊTRES
À L'OCCASION DU JEUDI SAINT 1994**

Chers Frères dans le sacerdoce,

1. Aujourd'hui, nous nous retrouvons autour de l'Eucharistie, qui «contient tout le trésor spirituel de l'Église», ainsi que le rappelle le Concile Vatican II (décret *Prebyterorum Ordinis*, n. 5). Lorsque nous faisons mémoire de l'institution de l'Eucharistie au cours de la liturgie du Jeudi saint, nous avons clairement conscience de ce que le Christ nous a laissé dans un sacrement si sublime: «Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin» (Jn 13,1). Cette phrase de saint Jean comprend, en un sens, toute la vérité sur l'Eucharistie, et cette vérité constitue en même temps le cœur de la vérité sur l'Église. En effet, c'est comme si l'Église naissait chaque jour de l'Eucharistie, célébrée en de multiples lieux sur la terre dans des conditions si variées et dans des cultures si différentes que le renouvellement du mystère eucharistique en devient en quelque sorte une «création» quotidienne. Grâce à la célébration de l'Eucharistie, la conscience évangélique du peuple de Dieu mûrit toujours plus, chez les nations de tradition chrétienne séculaire comme chez les peuples entrés récemment dans cette perspective nouvelle que donne toujours et partout à la culture des hommes le mystère de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption accomplie par sa mort sur la Croix et sa Résurrection.

Le Triduum pascal nous introduit dans ce mystère pour toute l'année liturgique, d'une manière incomparable. La liturgie de l'institution de l'Eucharistie constitue une anticipation unique de la Pâque, qui se développera au cours du Vendredi saint et de la Vigile pascale jusqu'au dimanche et à l'octave de la Résurrection.

À l'approche de la célébration de ce grand mystère de la foi, chers Frères dans le sacerdoce, vous vous rassemblez aujourd'hui autour de vos évêques, dans les cathédrales de vos Églises diocésaines, pour revivre l'institution du sacrement du sacerdoce en même temps que du sacrement de l'Eucharistie. L'Évêque de Rome célèbre cette liturgie entouré par le presbyterium de son Église, ainsi que le font mes frères dans l'épiscopat avec les prêtres de leurs communautés diocésaines.

C'est pour cela que je viens vous retrouver aujourd'hui. Je voudrais qu'en cette circonstance vous receviez une parole spéciale de ma part, afin que nous puissions célébrer tous ensemble le grand don que le Christ nous a fait. Pour nous prêtres, en effet, le sacerdoce constitue le don suprême, un appel particulier à participer au mystère du Christ qui nous offre l'admirable possibilité de parler et d'agir en son nom. Chaque fois que nous célébrons l'Eucharistie, cette possibilité devient une réalité. Nous agissons «in persona Christi» quand, au moment de la consécration, nous prononçons les paroles: «Ceci est mon corps, livré pour vous [...]. Ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour la multitude, en rémission des péchés. Vous ferez cela, en mémoire de moi». Nous faisons vraiment cela, avec une grande humilité et une profonde gratitude. On pourrait dire que cet acte suprême, et simple en même temps, de notre mission quotidienne de prêtres élargit notre humanité jusqu'aux limites extrêmes.

Nous participons au mystère de l'Incarnation du Verbe, «premier-né de toute créature» (Col 1,15), qui remet au Père dans l'Eucharistie toute la création, le monde ancien et le monde à venir, et avant tout le monde actuel où il vit avec nous, où il est présent par nous et où, par notre intermédiaire, il offre au Père le sacrifice rédempteur. Nous participons au mystère du Christ, «premier-né d'entre les morts» (Col 1,18), qui, dans sa Pâque, transforme sans cesse le monde et le fait avancer vers «la révélation des fils de Dieu» (Rm 8,19). Toute la réalité, sous tous ses aspects, est donc présente ainsi dans notre ministère eucharistique, qui s'ouvre en même temps à tous les besoins personnels concrets, à toutes les souffrances, les attentes, les joies ou les tristesses, suivant les intentions que les fidèles présentent pour la Messe. Nous recevons ces intentions en esprit de charité, situant ainsi tous les problèmes humains dans le cadre de la rédemption universelle.

Chers Frères dans le sacerdoce, notre ministère donne forme à une vie nouvelle en nous et autour de nous. L'Eucharistie évangélise les milieux humains et renforce notre espérance que les paroles du Christ ne passeront pas (cf. Lc 21,33). Ses paroles ne passeront pas, car elles sont fondées sur le sacrifice de la Croix: nous sommes des témoins particuliers et des ministres privilégiés de la permanence de cette vérité et de l'amour divin. Nous pouvons ainsi nous réjouir ensemble si les hommes ressentent la nécessité du nouveau Catéchisme ou s'ils prennent dans leurs mains l'encyclique *Veritatis splendor*. Tout cela nous confirme dans la conviction que notre ministère de l'Évangile devient fécond en vertu de l'Eucharistie. Au cours de la dernière Cène, du reste, le Christ a dit aux Apôtres: «Je ne vous appelle plus serviteurs...; mais je vous appelle amis... Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui

vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeure» (Jn 15,15-16).

Quelle immense richesse de sens l'Église nous offre durant le Triduum pascal, et spécialement aujourd'hui, Jeudi saint, dans la liturgie chrismale! Mes paroles ne sont qu'un reflet partiel des sentiments que chacun de vous éprouve certainement dans son cœur. Et cette Lettre pour le Jeudi saint servira peut-être à ce que les multiples manifestations du don du Christ présentes dans de nombreux cœurs soient rassemblées devant la majesté du grand «mystère de la foi» dans un partage significatif de ce que le sacerdoce est et demeurera toujours dans l'Église. Puisse alors notre union autour de l'autel inclure tous ceux qui portent en eux le signe indélébile de ce sacrement, en nous souvenant aussi de ceux de nos frères qui se sont éloignés en quelque manière du saint ministère. Je suis sûr que cette mémoire amènera chacun de nous à vivre encore plus en profondeur la grandeur du don que constitue le sacerdoce du Christ.

2. Je voudrais vous remettre spirituellement aujourd'hui, chers Frères, la Lettre que j'ai adressée aux Familles en l'Année qui leur est consacrée. Je considère comme providentiel que l'Organisation des Nations Unies ait proclamé 1994 Année internationale de la Famille. L'Église, le regard tourné vers le mystère de la Sainte Famille de Nazareth, prend part à cette initiative et y trouve une occasion particulière d'annoncer l'«évangile de la famille». Le Christ l'a proclamé par sa vie cachée à Nazareth au sein de la Sainte Famille. Cet évangile a été ensuite annoncé par l'Église apostolique, comme cela ressort clairement du Nouveau Testament; plus tard, l'Église post-apostolique lui a rendu témoignage, et nous en avons hérité l'usage de considérer la famille comme «Église domestique».

En notre siècle, l'Église présente l'«évangile de la famille» par la voix de nombreux prêtres, de curés, de confesseurs, d'évêques, et en particulier par la voix du Successeur de Pierre. Presque tous mes prédécesseurs ont consacré à la famille une part significative de leur «magistère pétrinien». En outre, le Concile Vatican II a exprimé son amour pour l'institution familiale dans la constitution pastorale *Gaudium et spes*: il y a redit la nécessité de soutenir la dignité du mariage et de la famille dans le monde contemporain.

Le Synode des Évêques de 1980 est à l'origine de l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* que l'on peut considérer comme la magna charta de la pastorale de la famille. Les difficultés du monde contemporain et spécialement celles de la famille, que Paul VI a courageusement abordées dans l'encyclique *Humanae vitae*, demandaient que l'on porte un regard d'ensemble sur la famille humaine et sur l'*Ecclesia domestica* dans la société de ce temps. L'exhortation apostolique s'est précisément proposé de le faire. Il était nécessaire d'élaborer de nouvelles méthodes d'action pastorale en fonction des besoins de la famille actuelle. Synthétiquement, on pourrait dire que notre intérêt pour la famille, et en particulier pour les époux, pour les enfants, les jeunes et les adultes, nous demande, à nous prêtres et confesseurs, avant tout la décou verte et la promotion constante de l'apostolat des laïcs dans ce domaine. La pastorale familiale À je le sais par mon expérience personnelle À constitue d'une certaine façon la quintessence de l'activité des prêtres à tous les niveaux. *Familiaris consortio* parle de tout cela. La Lettre aux Familles ne fait rien d'autre que reprendre et actualiser ce patrimoine de l'Église post-conciliaire.

J'aimerais que cette Lettre soit utile aux familles dans l'Église et en dehors de l'Église, qu'elle vous serve, chers prêtres, dans votre ministère pastoral auprès des familles. C'est un peu comme la Lettre aux Jeunes de 1985, qui a suscité une importante animation apostolique et pastorale des jeunes dans toutes les parties du monde. Ce mouvement se manifeste par les Journées mondiales de la Jeunesse, célébrées dans les paroisses, dans les diocèses et au niveau de toute l'Église, comme celle qui s'est récemment déroulée à Denver aux États-Unis.

Cette Lettre aux Familles est plus ample. De fait, la problématique de la famille est universelle et plus complexe. En préparant ce texte, je me suis convaincu une fois encore que le magistère du Concile Vatican II, et en particulier la constitution pastorale *Gaudium et spes*, est réellement une riche source de pensée et de vie chrétienne. J'espère que cette Lettre, inspirée par l'enseignement conciliaire, pourra vous être utile, non moins qu'à toutes les familles de bonne volonté auxquelles elle est adressée.

Pour aborder ce texte de la manière qui convient, il sera bon de revenir au passage des Actes des Apôtres où on lit que les premières communautés se montraient assidues «à l'enseignement des Apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières» (2,42). La Lettre aux Familles est moins un traité doctrinal qu'une préparation et une exhortation à la prière avec les familles et pour les familles. C'est par là que vous pouvez, chers Frères, entreprendre ou développer la pastorale et l'apostolat des familles dans vos communautés paroissiales. Si se pose pour vous la question: «Comment mettre en oeuvre les objectifs de l'Année de la Famille?», l'exhortation à la prière contenue dans la Lettre vous montre en quelque sorte la direction la plus simple dans laquelle vous engager. Jésus a dit aux Apôtres: «Hors de moi vous ne pouvez rien faire» (Jn 15,5). Il est donc clair que nous devons «faire comme Lui», c'est-à-dire nous mettre en prière à genoux. «Que deux ou trois soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Mt 18,20). Ces paroles du Christ, il faut les traduire en initiatives concrètes dans toutes les communautés. On peut en tirer un beau programme pastoral, un programme riche, même avec une grande pauvreté de moyens.

Il y a dans le monde tant de familles qui prient! Les enfants prient, ces enfants auxquels d'abord appartient le Royaume des cieux (cf. Mt 18,2-5); grâce à eux leurs mères prient, et leurs pères aussi, retrouvant parfois la pratique religieuse dont ils s'étaient éloignés. N'en fait-on pas l'expérience à l'occasion de la première communion? Et ne se rend-on pas compte qu'à l'occasion des pèlerinages dans les sanctuaires monte la «température spirituelle» des

jeunes, et pas seulement des jeunes? Les très anciens itinéraires de pèlerinages en Orient et en Occident, en commençant par ceux qui conduisent à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle, jusqu'à ceux qui mènent aux sanctuaires mariaux de Lourdes, de Fatima, de Jasna Góra et bien d'autres, sont devenus au cours des siècles l'occasion de découvrir l'Église pour des multitudes de croyants et aussi, certainement, de nombreuses familles. L'Année de la Famille doit confirmer, amplifier et enrichir cette expérience. Que tous les pasteurs et toutes les instances responsables de la pastorale familiale veillent à cela, en accord avec le Conseil pontifical pour la Famille, auquel est confié ce domaine au niveau de l'Église universelle. Comme on le sait, le Président de ce Conseil a inauguré à Nazareth l'Année de la Famille en la solennité de la Sainte Famille le 26 décembre 1993.

3. «Ils se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières» (Ac 2,42). Suivant la constitution *Lumen gentium*, l'Église est la «maison de Dieu (cf. 1 Tm 3,15), dans laquelle habite sa famille, l'habitation de Dieu dans l'Esprit (cf. Ep 2,19-22), "la demeure de Dieu chez les hommes" (Ap 21,3)» (n. 6). Le Concile rappelle ainsi, pour décrire l'Église, l'image de la «maison de Dieu», parmi de nombreuses autres images bibliques. Du reste, cette image est en quelque sorte contenue dans toutes les autres; elle entre aussi dans l'analogie paulienne du Corps du Christ (cf. 1 Co 12,13.27; Rm 12,5), à laquelle se référait Pie XII dans son encyclique historique *Mystici Corporis*; elle entre dans les caractéristiques du peuple de Dieu, selon les références du Concile. L'Année de la Famille est pour nous tous un appel à faire encore plus de l'Église «la maison où habite la famille de Dieu».

Il y a là un appel, une invitation qui peut se révéler extraordinairement féconde pour l'évangélisation du monde actuel. Comme je l'ai écrit dans la Lettre aux Familles, la dimension fondamentale de l'existence humaine, constituée par la famille, est gravement menacée de divers côtés par la civilisation contemporaine (cf. n. 13). Et pourtant, l'«être famille» de la vie humaine représente un grand bien pour l'homme. L'Église désire le servir. L'Année de la Famille constitue une occasion significative de renouveler l'«être famille» de l'Église dans ses divers milieux.

Chers Frères dans le sacerdoce, chacun de vous trouvera sûrement dans la prière la lumière nécessaire pour savoir comment mettre en oeuvre tout cela: vous, dans vos paroisses et dans les divers domaines du travail évangélique; les évêques, dans leur diocèse; le Siège apostolique, à l'égard de la Curie romaine, selon la constitution *Pastor bonus*.

L'Église, conformément à la volonté du Christ, s'efforce de devenir toujours plus une «famille», et le Siège apostolique s'emploie à favoriser un tel développement. Les évêques le savent bien, eux qui viennent en visite ad limina Apostolorum. Leurs visites, au Pape comme aux différents dicastères, tout en observant ce qui est prescrit par le droit canonique, perdent de plus en plus leur ancienne tournure juridique et administrative. On constate la progression d'un climat d'«échange de dons», suivant l'enseignement de la constitution *Lumen gentium* (cf. n. 13). Mes Frères dans l'épiscopat en témoignent bien souvent au cours de nos rencontres.

À cette occasion, je voudrais évoquer le Directoire préparé par la Congrégation pour le Clergé, qui va être remis aux évêques, aux conseils presbytéraux et à tous les prêtres. Il ne manquera pas d'apporter une contribution utile au renouveau de leur vie et de leur ministère.

4. L'appel à la prière avec les familles et pour les familles concerne chacun de vous, chers Frères, d'une manière tout à fait personnelle. Nous devons la vie à nos parents et nous avons à leur égard une dette permanente de gratitude. Qu'ils soient encore vivants ou déjà entrés dans l'éternité, nous leur sommes unis par un lien étroit que le temps ne rompt pas. Si nous devons à Dieu notre vocation, il nous faut reconnaître la part significative qui leur en revient. Pour les parents, la décision d'un de leurs fils de se consacrer au ministère sacerdotal constitue un sacrifice considérable, spécialement en terre de mission. Il en a été ainsi pour nos propres parents, mais ils ont fait à Dieu l'offrande de leurs sentiments, en se laissant guider par une foi profonde; puis ils nous ont accompagnés de leur prière, comme le fit Marie à l'égard de Jésus lorsqu'il quitta la maison de Nazareth et partit accomplir sa mission messianique.

Quelle expérience fut pour chacun de nous et, en même temps, pour nos parents, pour nos frères et soeurs et pour nos proches, le jour de notre première Messe! Et quelles prémices ce furent pour nos paroisses et les milieux dans lesquels nous avons grandi! Toute nouvelle vocation rend la paroisse consciente de la fécondité de sa maternité spirituelle: plus fréquemment cela se produit, plus fort est l'encouragement qui en découle pour les autres. Chaque prêtre peut dire de lui-même: «J'ai contracté une dette envers Dieu et envers les hommes». De nombreuses personnes nous ont accompagnés de leur pensée et de leur prière, de même que de nombreuses personnes accompagnent de leur pensée et de leur prière mon ministère sur le Siège de Pierre. Cette vaste solidarité priante est pour moi une source de force. Oui, les hommes mettent leur confiance dans notre vocation au service de Dieu. L'Église prie constamment pour les nouvelles vocations sacerdotales, elle se réjouit de leur nombre qui augmente, elle s'attriste de ce qu'elles font défaut là où cela se produit, de même qu'elle souffre de voir la faible générosité de nombreuses personnes.

En ce jour, nous renouvelons chaque année nos promesses, liées au sacrement du sacerdoce. La portée de ces promesses est grande. Il s'agit de notre parole donnée au Christ lui-même. La fidélité à la vocation édifie l'Église; toute infidélité, au contraire, devient une blessure douloureuse dans le Corps mystique du Christ. Tandis que nous nous rassemblons pour contempler le mystère de l'Eucharistie et du sacerdoce, nous implorons donc le Grand Prêtre qui À comme le dit l'Écriture À est devenu fidèle (cf. He 2,17), afin qu'il nous soit donné, à nous aussi, de demeurer

fidèles. Dans l'esprit de cette «fraternité sacramentelle», prions les uns pour les autres, les prêtres pour les prêtres! Que le Jeudi saint devienne pour nous un appel renouvelé à coopérer à la grâce du sacrement du sacerdoce! Prions pour nos familles spirituelles, pour les personnes confiées à notre ministère; prions spécialement pour ceux qui comptent particulièrement sur notre prière et en ont besoin: que par la fidélité à la prière le Christ devienne toujours plus la vie de nos âmes!

Ô grand sacrement de la foi, ô saint sacerdoce du Rédempteur du monde! Comme nous te sommes reconnaissants, ô Christ, de nous avoir admis à la communion avec toi qui as fait de nous une seule communauté avec toi, avec toi qui nous permets de célébrer ton sacrifice non sanglant et d'être partout les ministres des mystères divins: à l'autel, au confessionnal, en chaire, à l'occasion des visites aux malades et aux prisonniers, dans les salles de cours, dans les chaires universitaires, dans les bureaux où nous travaillons! Sois louée, Très Sainte Eucharistie! Je te salue, Église de Dieu, qui es le peuple sacerdotal (cf. 1 P 2,9), racheté à cause du précieux sang du Christ.

Du Vatican, le 13 mars 1994, quatrième dimanche de Carême, en la seizième année de mon pontificat.

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana